



Activité sensible ? Protection renforcée !

Florès a travaillé, et travaille actuellement, sur des projets de bâtiments publics à **activité particulièrement sensible**. Nous pouvons par exemple citer :

- La réhabilitation / extension de l'agence de l'Institut d'Emission d'Outre-Mer de Nouvelle Calédonie à Nouméa : une sorte de banque centrale !
- La construction du Commissariat de Police à Royan pour le **SGAMI** Sud-Ouest
- **Et bien d'autres**

Nous vous livrons dans cet article quelques bonnes pratiques et précautions auxquelles nous devons penser lors de la rédaction du programme, pour protéger une activité sensible dans un bâtiment. Tout l'enjeu reste de trouver le bon compromis entre **ouverture** (image, accueil du public), **convivialité** (lieu de travail des agents) et **protection** ! Attention, cet article n'est pas exhaustif et ne vous livrera pas la recette complète pour bénéficier d'un bâtiment parfaitement sécurisé. Pour plus de détails contactez-nous !

De quels dangers protéger le bâtiment ?

Dans ce type de bâtiment à activité sensible, le but de la construction est de pouvoir se protéger de divers dangers, tels que :

- Intrusion, effraction
- Dégradations
- Incendie
- Coupure de courant
- Vols de données
- Comportement agressif au sein même du bâtiment

Les attaques lourdes et organisées sont plutôt rares. Il faut surtout que le bâtiment puisse en permanence être protégé contre la petite délinquance plus fréquente (jet de projectiles par exemple). L'enjeu est certes de protéger l'enveloppe bâtie et les biens matériels, mais aussi, et surtout, les **usagers** du bâtiment (public, agents, ...).

Protection passive : le bâtiment et le site

Des mesures préventives sont à mettre en place dès la conception du bâtiment à activité sensible. Elles permettent d'éviter que toute attaque ne se produise, ou du moins permettent de rendre l'attaque complexe, pour en ralentir le processus.

Voici de nombreuses pistes :

- Choisir un site avec un environnement extérieur peu sensible
- Sécuriser les abords du site
- Sécuriser les accès et le périmètre de l'enceinte
- Sécuriser les réseaux
- Sécuriser l'enveloppe
- Veiller à la bonne organisation spatiale des fonctions
- Gérer les flux
- Accentuer la protection pour les locaux particulièrement sensibles

Protection active : les équipements

Si l'attaque n'a pu être évitée, il faut pouvoir la repérer et intervenir rapidement pour qu'elle soit contenue. Il faut aussi que les **fonctions vitales du bâtiment à activité sensible soient assurées**, malgré l'attaque. C'est pourquoi des systèmes actifs permettent de compléter la protection.

Voici certains points de vigilance :

- Courants forts
- Courants faibles
- Ventilation
- Ressources humaines

L'enjeu est d'adapter les équipements de protection mis en place à la sensibilité de la zone concernée, car on sait que les capacités financières d'un maître d'ouvrage ne sont jamais illimitées.

Confidentialité

Enfin, n'oublions pas que la sécurité ne se limite pas à l'aspect bâti. La confidentialité des échanges, le partage de documents sur des plateformes sécurisées, sont autant de paramètres que Florès a intégré à ses pratiques pour ces cas spécifiques !

Pour conclure, si votre projet est concerné par ces enjeux de sûreté, le plus simple est de faire appel à **Florès** pour la rédaction d'un programme pertinent et adapté à vos pratiques. Nous avons de l'expérience en la matière et savons parfaitement quels sont les points et mesures importants pour un tel projet. Nous saurons de plus collaborer avec vos experts en la matière en interne, afin de faire du sur-mesure. Alors pensez à nous pour votre projet de bâtiment à activité sensible !

M.R.